

Résultat annuel SUISA 2016: 128,9 millions de francs pour les auteurs et éditeurs

SUISA pourra redistribuer 128,9 millions de francs relatifs à l'exercice 2016 aux compositeurs, paroliers et éditeurs de musique en Suisse et à l'étranger. Il s'agit de la somme à répartir la plus élevée de l'histoire de la coopérative, créée il y a plus de 90 ans. Au total, les recettes de SUISA pour 2016 s'élèvent à 154,3 millions de francs, ce qui correspond à 1,6% de plus que l'année précédente. Ce résultat positif provient principalement de l'augmentation des recettes liées à l'utilisation de la musique sur les stations de radio et les chaînes de télévision privées, des rémunérations de la copie privée ainsi que du domaine en ligne. En 2016, les recettes liées au streaming ont pour la première fois été plus élevées que celles relatives au téléchargement. Au cours de l'année écoulée, SUISA a pu réduire légèrement sa déduction de frais, qui est désormais de l'ordre de 12,37%. Environ 88 francs sur 100 seront ainsi reversés aux auteurs et éditeurs. Le résultat annuel 2016 de SUISA est réjouissant et témoigne des négociations fructueuses menées dans le cadre des procédures tarifaires ainsi que de la fiabilité des clients et partenaires.

Zurich, le 30 mai 2017 – SUISA, la coopérative des auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein, a très bien clôturé l'année. Les recettes de la gestion des droits d'auteur ont atteint en 2016 un nouveau record, avec 154,3 millions de francs. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA a perçu en 2016 136,1 millions de francs, ce qui correspond à une hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente (132,7 mio. de francs).

Augmentation des rémunérations relatives aux chaînes privées et à la copie privée

La croissance en Suisse et au Liechtenstein en 2016 est principalement due aux licences octroyées aux stations de radio et chaînes de télévision privées. Les recettes liées à ces utilisations ont augmenté d'environ un tiers par rapport à l'année précédente, et sont passées de 10 à 13 millions de francs. Les rémunérations relatives à la copie privée ont également connu une évolution favorable aux auteurs et éditeurs de musique. En 2016, SUISA a perçu 10,2 millions de francs dans ce domaine, ce qui correspond à une augmentation de 14,5%, soit 1,3 millions de francs, par rapport à l'année précédente. Ce résultat est principalement dû aux capacités de mémoire toujours plus importantes des smartphones, tablettes et autres dispositifs de stockage intégrés.

L'utilisation en ligne prend de l'ampleur et les auteurs doivent aussi en profiter

En 2016, SUISA a perçu 6,1 millions de francs pour l'utilisation en ligne de musique, soit 10,7% de plus que l'année précédente (5,6 mio. de francs). Au cours de l'année écoulée, les recettes liées au streaming ont pour la première fois été plus élevées que celles relatives au téléchargement. SUISA aura encore beaucoup à faire pour rémunérer de façon équitable les auteurs dont la musique est utilisée sur Internet. Elle poursuit son engagement au niveau national et international en collaborant avec les autres sociétés de gestion dans le but de permettre aux auteurs et éditeurs de musique de profiter de l'utilisation croissante de leurs œuvres en ligne. Elle souhaite éviter que ces revenus ne servent uniquement à enrichir les fournisseurs de services de streaming et de téléchargement.

Joint-venture Mint Digital Services: une étape importante sur le marché en ligne

SUISA octroie de plus en plus souvent les licences relatives au domaine en ligne directement au niveau international. Avec le lancement de la joint-venture Mint Digital Services, en collaboration avec l'organisation américaine SESAC, SUISA a franchi cette année une étape importante visant à pouvoir défendre avec succès les intérêts de ses membres dans le domaine en ligne. Avec l'éditeur leader Warner/Chappell Music, Mint a déjà obtenu un client important.

Sur 100 francs qu'elle perçoit, SUISA en reverse 88 aux auteurs et éditeurs

Les coûts de la gestion des droits ont légèrement augmenté, dans une moindre mesure toutefois que les recettes. La déduction avant répartition (12,37%) aux auteurs et éditeurs bénéficiaires demeure basse. Sur 100 francs de recettes, SUISA en verse environ 88 aux compositeurs, paroliers et éditeurs de musique.

Le rapport annuel 2016 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante: www.suisa.ch/rapportannuel.

Un commentaire sur le bilan annuel de SUISA est disponible sur le SUISAblog:

<http://blog.suisa.ch/fr/commentaire-du-resultat-de-l'exercice-2016-de-suisa/>

Les chiffres clés du rapport annuel 2016 de SUISA (en 1000 CHF):

	2016	2015	+/-%
Recettes de la gestion des droits d'auteur en Suisse	136 088	132 692	2,6%
Recettes de la gestion des droits d'auteur à l'étranger	11 041	9 989	10,5%
Total	147 130	142 681	3,1%
Recettes annexes	7 144	9 199	-22,3%
Total général	154 274	151 880	1,6%
Dépenses	29 227	27 384	6,7%
moins apport du Fonds de péréquation des frais	-2977	-512	481,9%
moins recettes annexes	-7144	- 9 199	-22,3%
moins apport des obligations consécutives aux décomptes	-900	-	-
Dépenses nettes	18 206	17 673	3,0%
en % du chiffre d'affaires (droits d'auteur)	12,37	12,39	-0,1%

Recettes provenant de Suisse et du Liechtenstein en 2016 (en mio. de CHF):

	2016	2015	+/-%
Droits d'émission	66,8	64,6	3,3%
Droits d'exécution	46,4	46	0,9%
Droits de reproduction	6,6	7,6	-13,9%
Online	6,1	5,6	10,7%
Droits à rémunération	10,2	8,9	14,5%
Total	136,1	132,7	2,6%

Plus d'informations:

Pour les médias francophones:

Nicolas Pont

Service juridique SUISA

Tél. +41 21 614 32 26

E-mail: nicolas.pont@suisa.ch

Pour les médias germanophones:

Giorgio Tebaldi

Responsable communication SUISA

Tél. +41 44 485 65 03 / +41 79 292 22 42

E-mail: giorgio.tebaldi@suisa.ch

SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi quelque 36 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire mondial de la musique correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 90 000 clients. En février 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation américaine SESAC, la joint-venture Mint Digital Services. L'entreprise gère la facturation et l'administration au niveau international des licences de SESAC, de sa filiale The Harry Fox Agency et de SUISA avec les fournisseurs de musique en ligne. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 200 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires d'environ 154 millions de francs. En tant qu'organisation sans but lucratif, SUISA répartit les recettes de licences après déduction des frais administratifs entre les différents auteurs et éditeurs de musique. www.suisa.ch